

Comprendre les tendances du marché du travail

Nouvel indice IdQ de l'emploi

Un partenariat entre

Président
Raymond Bachand

Directrice
Mia Homsy

Directeur de la recherche
Robert Gagné

Directeur associé
Jean-Guy Côté

Comprendre les tendances du marché du travail : nouvel indice IdQ de l'emploi

Jean-Guy Côté, Mia Homsy et Sonny Scarfone

À propos de l'Institut du Québec

Issu d'un partenariat entre Le Conference Board du Canada et HEC Montréal, l'Institut du Québec axe ses recherches et ses études sur les enjeux socioéconomiques auxquels le Québec fait face. Il vise à fournir aux autorités publiques et au secteur privé les outils nécessaires pour prendre des décisions éclairées, et ainsi contribuer à bâtir une société plus dynamique, compétitive et prospère.



Institut du Québec
3000, chemin de la Côte-Sainte-Catherine
Montréal (Québec) H3T 2A7
institutduquebec.ca
[@InstitutduQC](https://www.instagram.com/InstitutduQC)

Un partenariat entre



HEC MONTRÉAL

Pour citer cette note de recherche : Côté, Jean-Guy, Mia Homsy et Sonny Scarfone. *Comprendre les tendances du marché du travail : nouvel indice IdQ de l'emploi*, Montréal, Institut du Québec, 2016.

© Institut du Québec, un partenariat entre Le Conference Board du Canada et HEC Montréal, 2016
Publié au Canada | Tous droits réservés | Entente n° 40063028 | *Constituée en société sous le nom d'AERIC Inc.

Ce document est disponible sur demande dans un format accessible aux personnes ayant une déficience visuelle.

Agent d'accessibilité, Le Conference Board du Canada
Tél. : 613-526-3280 ou 1-866-711-2262 Courriel : accessibility@conferenceboard.ca

MD Le Conference Board du Canada et le logo de la torche sont des marques déposées du Conference Board, Inc. Nos prévisions et travaux de recherche reposent souvent sur de nombreuses hypothèses et différentes sources de données. Ils présentent donc des risques et des incertitudes inhérents à ce genre de travail et ne doivent pas être perçus comme des sources de conseils spécifiques en matière de placement, de comptabilité, de droit ou de fiscalité. Les résultats et les conclusions présentés dans ce rapport ne reflètent pas nécessairement les vues des évaluateurs externes, des conseillers ou des investisseurs. Toute erreur ou omission de faits ou d'interprétation, le cas échéant, relève entièrement de la responsabilité du Conference Board du Canada.

RÉSUMÉ

Comprendre les tendances du marché du travail : nouvel indice IdQ de l'emploi

Aperçu

- Le taux de chômage et la création nette d'emplois sont les indicateurs les plus utilisés pour décrire le marché de l'emploi, mais ils ne dressent qu'un portrait partiel de la réalité du marché du travail.
- L'indice de l'emploi élaboré par l'Institut du Québec regroupe deux indices composites : le premier décrit la vigueur du marché de l'emploi et le second, la qualité des emplois. Ils sont formés d'une série de six indicateurs chacun.
- Cet indice non partisan permet en un coup d'œil de mieux renseigner la population sur l'évolution et les tendances de l'emploi.

Vue d'ensemble

Au cœur des préoccupations des citoyens se trouve le désir d'un marché de l'emploi menant à une prospérité individuelle et collective. En effet, un marché du travail vigoureux entraîne des retombées économiques évidentes. Par ailleurs, des emplois de qualité permettent aux individus de s'accomplir et de s'épanouir.

Toutefois, les deux indicateurs qui font habituellement les manchettes sont le taux de chômage et la création nette d'emplois. Ces informations, qui sont essentielles, ne dressent pourtant qu'un portrait incomplet du marché de l'emploi. Ces deux indicateurs font en outre l'objet de critiques. Aux États-Unis, par exemple, la réduction du taux de chômage – qui a fondu de moitié depuis le sommet de la crise financière de 2008-2009, soit à 5 % – contraste avec un taux d'activité fortement en baisse et des augmentations salariales insatisfaisantes. Par ailleurs au Québec, la baisse du taux de chômage est de plus en plus attribuable au vieillissement de la population plutôt qu'à la création nette d'emplois.

Pour donner un portrait plus nuancé des grandes tendances de l'emploi au Québec, l'Institut du Québec (IdQ) a conçu un nouvel indice permettant d'évaluer la santé du marché du travail de la province sur plusieurs dimensions. Douze indicateurs ont été regroupés en deux grandes catégories – vigueur du marché du travail et qualité des emplois – afin d'établir un diagnostic plus précis de la réalité de l'emploi. L'indice IdQ de l'emploi sera mis à jour mensuellement dans les heures suivant la publication officielle des données de l'emploi par Statistique Canada.

Quelques constats se dégagent de l'observation de la situation actuelle : si le taux de chômage du Québec à l'été 2016 était à un creux historique, la vigueur du marché du travail, bien qu'en hausse depuis l'été 2014,

Le taux de chômage et la création nette d'emplois ne dressent qu'un portrait partiel de la réalité du marché de l'emploi.

demeurait inférieure à ce qu'elle était avant la récession de 2009. La qualité des emplois était quant à elle dans sa moyenne des 10 dernières années, mais sans amélioration depuis l'été 2015.

Ces quelques constatations démontrent bien que le taux de chômage et la création nette d'emplois ne suffisent plus à donner l'heure juste, étant donné la complexité de la situation. À l'aide de ce nouvel indice sur l'emploi, l'IdQ désire susciter une réflexion plus approfondie sur l'évolution du marché du travail, réduire la partisanerie entourant les données sur l'emploi et fournir un portrait plus complet des forces et faiblesses du marché de l'emploi au Québec.

Pourquoi un nouvel indice de l'emploi au Québec?

Un marché de l'emploi performant est un élément essentiel à la prospérité et au bien-être d'une société. En plus de profiter des évidentes retombées économiques que procure un marché du travail vigoureux, les individus peuvent s'accomplir et s'épanouir lorsqu'ils occupent des emplois de qualité.

Malheureusement, chaque mois, les seules données qui retiennent généralement l'attention sont le taux de chômage et la création nette d'emplois. Ce premier indicateur permet de connaître la proportion de gens à la recherche d'un emploi par rapport à tous ceux qui participent au marché du travail. Le deuxième indicateur renseigne sur le nombre de personnes de plus (ou de moins) qui occupent un emploi. Bien que pertinentes, ces informations ne permettent de dresser qu'un portrait partiel de la réalité du marché de l'emploi, qui est en fait beaucoup plus complexe et nuancée.

Le taux de chômage et la création nette d'emplois font depuis longtemps l'objet de critiques, mais ces dernières se sont exacerbées au cours des dernières années. C'est notamment le cas aux États-Unis, où la réduction du taux de chômage – qui est passé de 10 % au sommet de la crise à un peu moins de 5 % récemment – contraste avec un taux d'activité fortement en baisse et des augmentations salariales

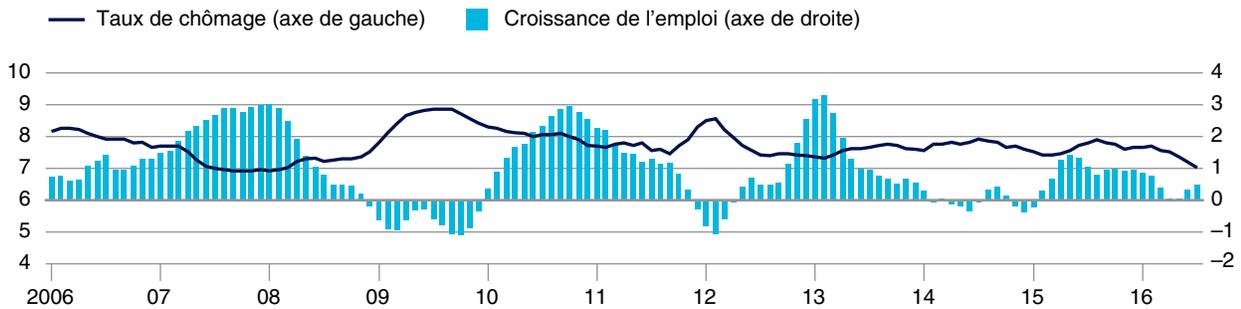
insatisfaisantes. Il en va de même au Québec, où la baisse du taux de chômage est de plus en plus attribuable au vieillissement de la population plutôt qu'à la création nette d'emplois.

Le graphique ci-dessous illustre cette divergence : malgré une création d'emplois plutôt modeste au Québec depuis 2015, le taux de chômage y est en forte baisse, atteignant presque son plus bas niveau enregistré avant la récession de 2008.

Graphique 1

Affaiblissement du lien taux de chômage/création d'emplois

(%, moyenne mobile de 3 mois; score (près de 1 = meilleur rendement)



Sources : Statistique Canada; Institut du Québec.

Sur le plan politique, par ailleurs, l'utilisation des différents indicateurs du marché du travail est généralement déterminée en fonction du message et de l'effet voulu : chaque groupe met de l'avant les données qui lui sont favorables.

Alors que le taux de chômage et la création nette d'emplois font foi de tout et que les autres indicateurs sont généralement mis de côté, l'Institut du Québec (IdQ) a décidé de créer un indice de l'emploi qui donne un portrait plus complet de la réalité. Non partisan, ce nouvel indice permet en un coup d'œil de mieux renseigner la population sur l'évolution et les tendances de l'emploi. En élaborant ce nouvel indice sur l'emploi, l'IdQ désire susciter une réflexion plus nuancée sur l'évolution du marché du travail, réduire la partisanerie entourant les données sur l'emploi et mettre en relief les forces et faiblesses actuelles de l'emploi au Québec.

Fréquence des publications

Chaque mois, le jour de la publication des données sur l'emploi de Statistique Canada : l'indice IdQ de l'emploi sera mis en ligne dans les heures suivant la diffusion officielle des données sur l'emploi publiées par Statistique Canada.

Une fois par année : un rapport sur l'évolution de l'indice sera publié sur une base annuelle afin d'analyser plus en profondeur les tendances du marché du travail sur une plus longue période.

Lorsque jugé pertinent : une mise à jour sera effectuée au besoin si un indicateur présente une tendance intéressante et requiert une attention particulière.

Définition du nouvel indice IdQ de l'emploi

Le nouvel indice IdQ de l'emploi regroupe les principaux indicateurs de l'emploi qui permettent de comprendre en un coup d'œil l'évolution du marché du travail.

Douze indicateurs du marché de l'emploi ont été identifiés, puis regroupés en deux grandes catégories : *vigueur du marché du travail* et *qualité des emplois*. Pour chacune de ces deux catégories (indices composites), nous observons les tendances récentes afin de comparer leur performance actuelle à celle d'il y a un an.

Indicateurs sélectionnés

Le choix des indicateurs a été inspiré par les travaux de Randall Bartlett¹, ainsi que de Konrad Zmitrowicz et Mikael Khan².

- 1 Randall Bartlett, *One Indicator to Rule Them All - TD Labour Market Indicator Provides Balanced Snapshot of Job Conditions*, Groupe Banque TD, 2014, www.td.com/document/PDF/economics/special/Labour_Market_Indicator.pdf.
- 2 Konrad Zmitrowicz et Mikael Khan, « Par-delà le taux de chômage : une évaluation en profondeur des marchés du travail canadien et américain depuis la Grande Récession », *Revue de la Banque du Canada*, 2014, www.banqueducanada.ca/wp-content/uploads/2014/05/revue-bdc-printemps14-zmitrowicz.pdf.

Pour chaque indicateur, la moyenne mobile des trois derniers mois est calculée afin de réduire la volatilité inhérente des données provinciales.

Voici une liste de ces indicateurs selon les deux catégories mentionnées ci-dessus :

Indicateurs retenus pour évaluer la vigueur du marché du travail

1. Taux de chômage
2. Taux d'emploi des 25 à 54 ans
3. Chômage de longue durée
4. Part de l'emploi dans le secteur privé
5. Sous-utilisation de la main-d'œuvre
6. Taux d'activité

Indicateurs retenus pour évaluer la qualité des emplois

1. Croissance de l'emploi à temps plein
2. Croissance de l'emploi dans les secteurs privé et public
3. Croissance de l'emploi bien rémunéré
4. Croissance du salaire hebdomadaire nominal
5. Part des travailleurs à temps partiel involontaires
6. Part des travailleurs temporaires de 25 à 54 ans

Pour chaque indicateur, la moyenne mobile des trois derniers mois est calculée afin de réduire la volatilité inhérente des données provinciales. Ainsi, lorsque l'on compare les données de juillet 2015 à juillet 2016, c'est en fait la moyenne des mois de mai 2015 à juillet 2015 qui est comparée à la moyenne des mois de mai 2016 à juillet 2016.

Notons finalement que cinq indicateurs ont été désaisonnalisés manuellement par l'IdQ, soit le chômage de longue durée, la sous-utilisation de la main-d'œuvre, la croissance du salaire hebdomadaire nominal, la part des travailleurs à temps partiel involontaires et la part des travailleurs temporaires de 25 à 54 ans.

Méthodologie

Le calcul de l'évolution des indices dans le temps se fait en trois étapes, décrites ci-dessous.

Étape 1

Dans cette étape, nous tentons de calculer une cote comparable, de sorte que les 12 indicateurs sélectionnés soient regroupés en deux indices composites. Les 12 indicateurs sont standardisés en utilisant la formule suivante :

$$X_2 = \frac{(X_1 - \mu)}{\sigma}$$

où X_1 représente la moyenne mobile sur trois mois de l'indicateur, μ la moyenne des observations depuis janvier 2006 et σ leur écart type

Étape 2

Chacune des données est ensuite ramenée à une échelle de 0 à 1, en faisant l'hypothèse que leur distribution suit le modèle de la loi normale (on le définit comme étant le score X_3). Dans une telle distribution, une observation égale à la moyenne donne un score de 0,5; un résultat dont l'écart type est au-dessus (en dessous) de la moyenne se traduit par un score de 0,86 (0,14); et un résultat situé à deux fois l'écart type au-dessus (en dessous) de la moyenne équivaut à un score de 0,975 (0,025).

Plus le score se rapproche de 1, plus l'indicateur indique un bon rendement. Inversement, plus il se rapproche de 0, plus l'indicateur affiche un rendement médiocre. Ainsi, un très faible chômage de longue durée donnera un score plus près de 1. Un taux d'emploi particulièrement élevé dans la population des 25 à 54 ans se rapprochera également de 1.

Par souci de clarté, les appellations prendront un sens positif dans notre publication mensuelle. Ainsi, taux de chômage se nommera « situation du chômage », chômage de longue durée se nommera « situation du chômage de longue durée », sous-utilisation de la main-d'œuvre se nommera « utilisation de la main d'œuvre », la part des travailleurs à temps partiel involontaires se nommera « situation des travailleurs à temps partiel involontaires » et la part des travailleurs temporaires de 25 à 54 ans se nommera « situation des travailleurs temporaires ».

L'objectif est de déterminer l'état du marché actuel de l'emploi au Québec par rapport à son évolution depuis janvier 2006.

Exemple de calcul : pour le taux de chômage, la moyenne a été de 7,7 % au cours de la période observée (janvier 2006 à juillet 2016) et l'écart type a été de 0,4 point de pourcentage. À 7,0 % en juillet 2016 (moyenne des trois derniers mois), le score standardisé X_2 est de -1,6. Ramené à une échelle de 0 à 1, cela donne un score X_3 de 0,06. Puisque le taux de chômage indique une amélioration de l'emploi lorsqu'il diminue, on soustrait 0,06 de 1 et attribue au taux de chômage en juillet 2016 un score de 0,94 – soit une excellente performance. En janvier 2010, à la suite de la récession, le taux de chômage était de 8,1 % (moyenne mobile de 8,3 %). Le score standardisé X_2 était de 1,24. Sur une échelle de 0 à 1, cela donne 0,89, que l'on ramène à 0,11 – un résultat médiocre symptomatique de la langueur économique de cette période.

Étape 3

La moyenne arithmétique des six indicateurs est finalement calculée pour chacun des deux indices composites.

$$Y_j = \sum_{k=i}^6 X_{3i} \quad \text{où } i = 1, 2, 3, 4, 5, 6, \text{ et } j = \text{vigueur, qualité}$$

Un score Y plus élevé qu'il y a 12 mois dénote une amélioration globale de l'indice composite choisi sur un an.

Notons que puisque notre échantillon s'agrandira chaque mois, la moyenne et l'écart type de chacun des 12 indicateurs sont appelés à changer dans le temps. Cela se répercutera sur l'historique de leurs scores, sans toutefois changer les tendances de fond quant à l'évolution de la vigueur du marché du travail et la qualité des emplois.

L'objectif de ces mesures est de déterminer l'état du marché actuel de l'emploi au Québec par rapport à son évolution depuis janvier 2006, c'est-à-dire sur un cycle macroéconomique comprenant le dernier épisode de surchauffe économique (2007-2008). Cela permet de mettre

en contexte la vigueur du marché du travail actuel et la qualité des emplois offerts à l'aide d'un plus grand nombre de données que celles disponibles depuis le ralentissement entamé à la fin de 2008.

Si l'on faisait un exercice similaire pour d'autres provinces, leurs rendements ne seraient toutefois pas nécessairement comparables.

Au-delà du taux de chômage

Le taux de chômage est actuellement aussi bas qu'il l'était en 2007, année où il était à son meilleur niveau depuis que Statistique Canada recense cette variable, en 1976. Pourtant, bien peu d'observateurs – économistes, décideurs publics ou la population en général – considèrent l'économie québécoise actuelle comme étant particulièrement vigoureuse. Pour expliquer cette contradiction apparente, cette section compare depuis 2006 l'évolution des deux indices composites mesurés par l'IdQ à celle du taux de chômage officiel publié par Statistique Canada. Notons que les indices présentés aux graphiques 2 et 3 sont inversés (le meilleur score est vers le bas) afin de faciliter la comparaison avec le taux de chômage. Ainsi, plus la valeur des indices se réduit sur l'axe des ordonnées, meilleur est le rendement.

La croissance de l'emploi à temps plein et dans le secteur privé est adéquate, mais ne montre pas d'amélioration notable.

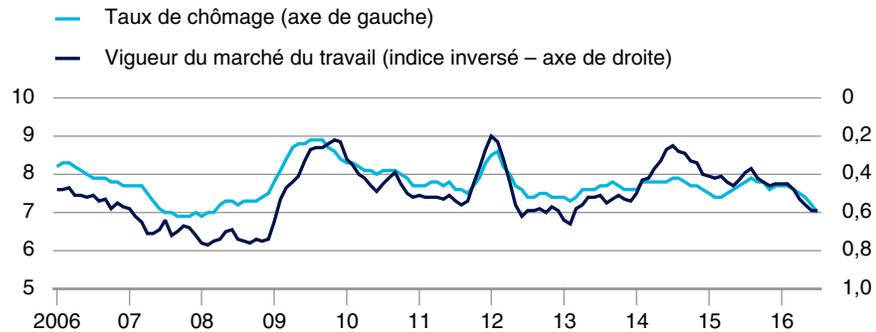
Vigueur du marché du travail (au troisième trimestre de 2016)

En ce qui concerne la vigueur du marché du travail, le graphique 2 indique une amélioration depuis le début de 2014. Le marché de l'emploi n'est toutefois pas plus performant qu'il ne l'était au début de 2013 et qu'en 2007 et 2008.

Graphique 2

Affaiblissement du lien taux de chômage/création d'emplois

(%, moyenne mobile de 3 mois; score (près de 1 = meilleur rendement))



Sources : Statistique Canada; Institut du Québec.

Cette divergence s'explique par un taux d'activité en déclin et un chômage de longue durée plus problématique. Ces deux indicateurs posent un défi de taille à des populations vieillissantes comme celles du Québec.

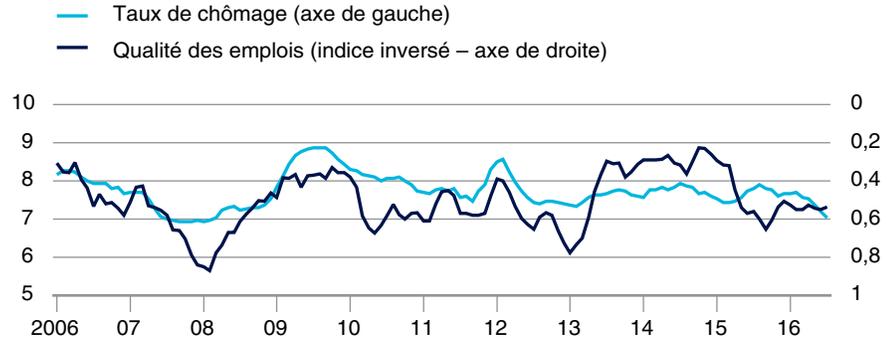
Qualité des emplois (au troisième trimestre de 2016)

Le son de cloche est différent en ce qui concerne la qualité des emplois : cet indice composite s'est plutôt stabilisé depuis un an, comme l'illustre le graphique 3. Il faut cependant noter que cette stabilisation survient à la suite d'une amélioration depuis 2014. En somme, la qualité actuelle des emplois est semblable à celle qui prévalait de 2010 à 2012, mais n'est pas aussi bonne qu'en 2007 et 2008.

Graphique 3

Taux de chômage et indice de qualité des emplois

(%, moyenne mobile de 3 mois; score (près de 1 = meilleur rendement))



Sources : Statistique Canada; Institut du Québec.

La croissance des salaires, plus vigoureuse, maintient à l'heure actuelle cet indice composite au point mort en contrebalançant la baisse des emplois bien rémunérés. Tout comme l'indice sur la qualité des emplois en général, la croissance de l'emploi à temps plein et dans le secteur privé est adéquate, mais ne montre pas d'amélioration notable.

Bref, ces deux indices permettent de mieux comprendre la performance actuelle du marché du travail. À eux seuls, les indicateurs du taux de chômage et de la création nette d'emplois ne donnent pas un portrait complet et nuancé de la réalité.

Description des 12 indicateurs sélectionnés

Indicateurs relatifs à la vigueur du marché du travail

Taux de chômage

$$\text{Taux de chômage} = \frac{\text{Chômeurs}}{\text{Population active}} \times 100$$

Le taux de chômage est l'indicateur le plus employé pour décrire l'état du marché de l'emploi, car il est considéré comme plus facile à comprendre. Il représente la proportion de la population qui n'occupe pas d'emploi, mais qui en cherche un activement.

Cet indicateur ne représente cependant qu'une facette du marché de l'emploi. Bien qu'il ait longtemps fait objet de critiques, celles-ci se sont exacerbées ces dernières années, notamment aux États-Unis.

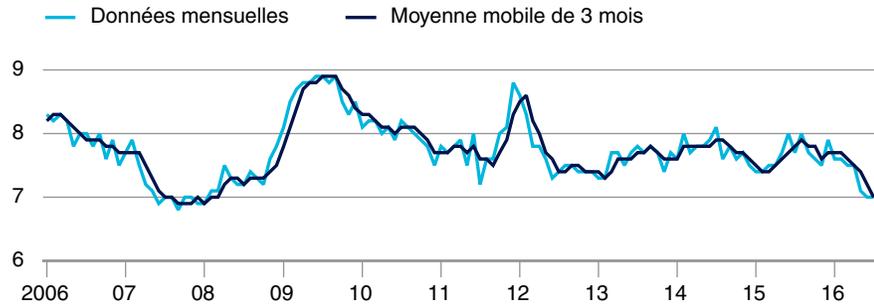
Au cours des dernières années, le taux de chômage est généralement demeuré dans une fourchette variant entre 7,5 et 8,0 % au Québec. En fait, il a rarement été plus bas par le passé, même avant la récession de 2008-2009.

À 7 % en juillet 2016, il était à son plus bas niveau depuis 2008 (voir graphique 4). Le fait que le taux de chômage affiche une réduction de cette ampleur est toutefois signe que le marché du travail québécois connaît certains développements – à la fois positifs et négatifs. Ces développements sont d'ailleurs captés par les autres indicateurs inclus dans ce rapport.

Graphique 4

Taux de chômage au Québec

(en % de la population active)



Source : Statistique Canada, tableau 282-0087.

Taux d'emploi des 25 à 54 ans

$$\text{Taux d'emploi} = \frac{\text{Nombre d'emplois des 25 à 54 ans}}{\text{Population des 25 à 54 ans}} \times 100$$

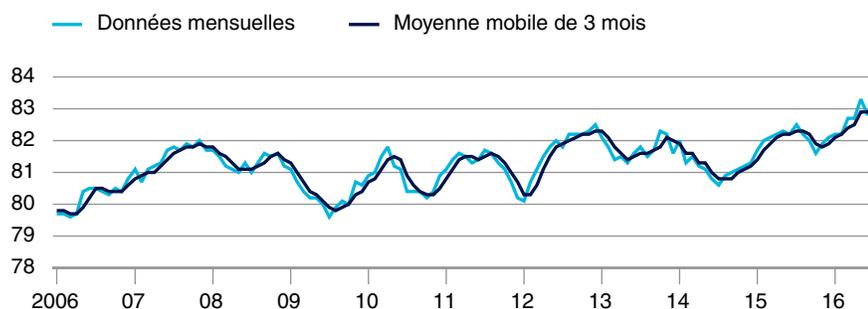
Cet indicateur estime la proportion de toutes les personnes âgées de 25 à 54 ans qui détiennent un emploi. Il est particulièrement pertinent pour le Québec. En effet, dans un contexte de population vieillissante, il faudra que le ratio donné par cet indicateur demeure élevé pour compenser la réduction du taux d'activité global. C'est d'ailleurs pourquoi cet indicateur révèle une information différente du taux d'activité global (voir la section « taux d'activité »). Ce dernier continuera d'être sous pression au cours des prochaines années étant donné l'accroissement du nombre de personnes atteignant l'âge de 65 ans et plus qui se retireront du bassin de travailleurs potentiels.

Pour cet indicateur, le Québec tire très bien son épingle du jeu : le taux d'emploi de cette tranche de la population demeure généralement à son plus haut niveau depuis que Statistique Canada mesure cette statistique, soit 1976 (voir graphique 5). À cet égard, le Québec détient d'ailleurs une avance d'un point de pourcentage sur l'Ontario. La plus forte participation au marché du travail des femmes explique cet écart favorable pour la province.

Graphique 5

Taux d'emploi des 25 à 54 ans

(en % de la population des 25 à 54 ans)



Source : Statistique Canada, tableau 282-0087.

Chômage de longue durée

Le taux de chômage utilisé dans les statistiques officielles ne tient pas compte de la composition des sans-emploi en fonction du temps passé sans emploi. Un taux de chômage élevé pourrait en théorie refléter la situation de travailleurs ayant récemment perdu leur emploi, mais faisant des démarches pour réintégrer le marché du travail à court terme – cela dans un marché propice à la création d'emplois bien sûr. Inversement, un taux de chômage stagnant peut dissimuler un grand nombre de chômeurs qui n'ont pas occupé un emploi depuis un certain moment. Cela peut s'avérer problématique, car une absence prolongée du marché du travail réduit les chances de réinsertion des candidats potentiels, étant donné l'effet perçu ou réel de cette absence sur leurs capacités. Ce chômage de longue durée est donc plus dommageable, car plus le temps passe, moins les chances de ces chercheurs d'emplois sont bonnes. Cela peut incidemment les décourager dans la recherche d'un emploi et avoir des conséquences sociales négatives.

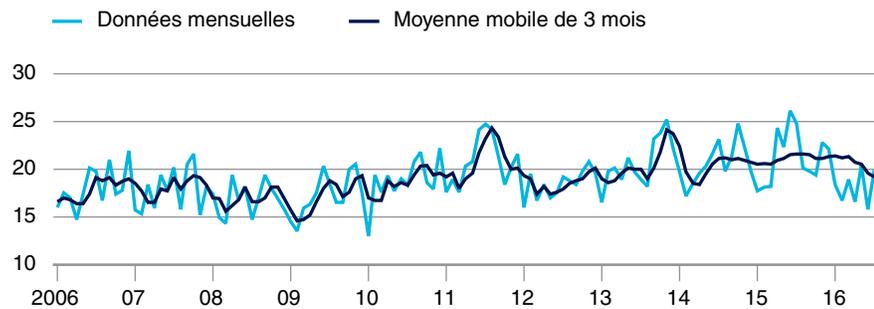
Les estimations de Statistique Canada portent sur le nombre de personnes qui sont au chômage depuis 27 semaines et plus, soit depuis au moins six mois. À cet égard, le marché du travail québécois semble

s'améliorer légèrement depuis le début de 2016 (voir graphique 6). Notons que le chômage de longue durée est le premier des cinq indicateurs désaisonnalisés manuellement par l'IdQ.

Graphique 6

Chômage de longue durée : part des chômeurs actuels étant sans emploi depuis 27 semaines et plus*

(%)



*Les données de ce graphique ne sont pas désaisonnalisées, mais elles le sont lors du calcul de l'indice « vigueur du marché du travail ».

Source : Statistique Canada, tableau 282-0047.

Part de l'emploi dans le secteur privé

Dans son tableau 282-0089, Statistique Canada distingue trois catégories de travailleurs : ceux qui sont employés dans le secteur privé, ceux qui le sont dans le secteur public, et les travailleurs autonomes.

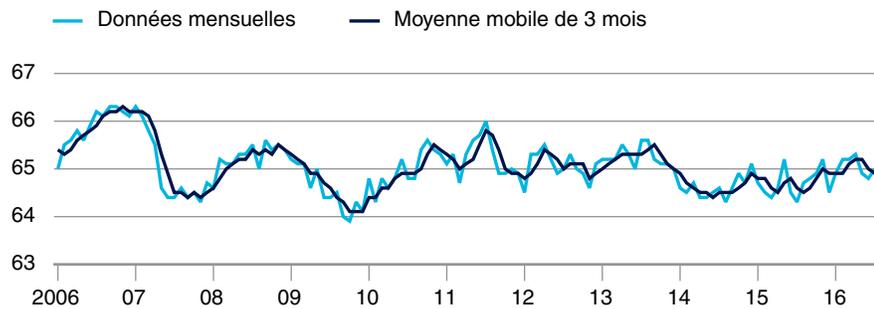
Si plusieurs des emplois les plus importants pour notre économie se trouvent dans le secteur public, il faut spécifier que les fluctuations du nombre d'emplois dans ce secteur ne suivent pas les cycles économiques. L'effectif public net ne dépend pas tant du dynamisme économique que de la demande à long terme prévue pour ces emplois, de même que des politiques budgétaires. Ainsi, les décisions gouvernementales prévalent à cet égard sur la vigueur inhérente du marché du travail.

Quant aux travailleurs autonomes, ils se répartissent généralement en deux catégories : les entrepreneurs qui veulent concrétiser une idée, et ceux qui le font par nécessité. Une hausse de la proportion des travailleurs

autonomes est donc généralement attribuable à un marché de l'emploi qui bat de l'aile. Faute de trouver un emploi régulier offrant un salaire plus stable et prévisible, certains de ces travailleurs sont en effet contraints de se rabattre sur cette forme d'emploi qui peut s'avérer plus précaire.

Par contre, une hausse de la part de l'emploi dans le secteur privé en pourcentage de l'emploi total témoigne généralement d'un renforcement du marché de l'emploi³. Au Québec, cette part est en légère diminution sur un cycle de 10 ans : elle se trouve actuellement à 0,2 point de pourcentage sous sa moyenne de la dernière décennie (voir graphique 7). Comme prévu, la performance de cet indicateur a fortement diminué lors de la crise économique, dont l'incidence sur l'emploi a été plus marquée dans le secteur privé que dans le secteur public ou chez les travailleurs autonomes.

Graphique 7
Part de l'emploi du secteur privé
(%)



Source : Statistique Canada, tableau 282-0089.

- 3 Le raisonnement est le suivant. Si le gouvernement met en œuvre un programme d'expansion budgétaire qui augmente temporairement le niveau de l'emploi au Québec, cela peut se refléter par une amélioration de plusieurs indicateurs de notre indice, dont le taux de chômage. Toutefois, ces nouveaux emplois ne sont pas tributaires d'une augmentation de la vigueur du marché du travail. Ils diminuent cependant la part de l'emploi dans le secteur privé par rapport à l'emploi total de la province, ce qui réduit le score de cet indicateur. En gros, cet indicateur sert à compenser la hausse de l'indice dans d'autres indicateurs qui ne sont pas dus à la vigueur du marché du travail.

Un travailleur potentiel sur 10 se retrouve dans les catégories regroupées par ce taux de chômage augmenté.

Sous-utilisation de la main-d'œuvre

Le taux de chômage est souvent vu comme un indicateur de la robustesse du marché du travail. Mais certains observateurs s'opposent à cette assertion, affirmant que dans une économie faible, bien des travailleurs se résignent à accepter des emplois qui ne correspondent pas à leurs ambitions, faute de mieux. Par exemple, plusieurs d'entre eux souhaiteraient travailler à temps plein, mais ne trouvent qu'un emploi à temps partiel. De plus, d'autres abandonnent leur recherche d'emploi, cessant ainsi de faire partie du groupe des chômeurs.

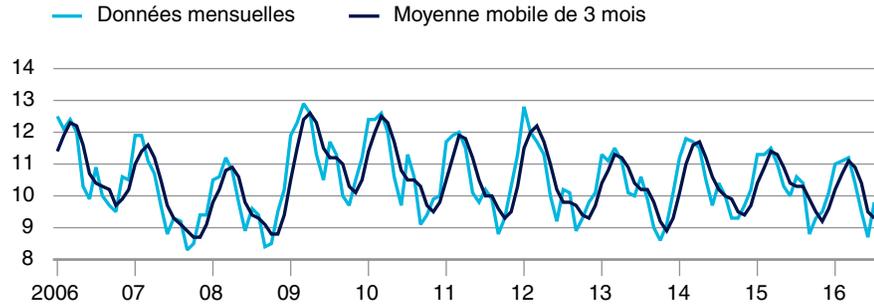
Statistique Canada, qui obtient des informations sur ces travailleurs, les ajoute aux chômeurs, créant de ce fait une sorte de taux de chômage « augmenté ». Ce taux regroupe donc les chômeurs, les travailleurs découragés, ceux qui attendent un rappel de leur employeur et ceux qui travaillent à temps partiel, mais qui préféreraient travailler à temps plein. Cette dernière catégorie possède d'ailleurs son propre indicateur de la qualité de l'emploi (voir la section « part des travailleurs à temps partiel involontaires »).

Le portrait demeure ici similaire à celui brossé par le taux de chômage : on observe une mince amélioration comparativement à l'après-récession de 2008-2009, sans tendances claires pour le futur (voir graphique 8). Un travailleur potentiel sur 10 se retrouve dans les catégories regroupées par ce taux de chômage augmenté. Notons qu'il est particulièrement important d'utiliser une moyenne mobile pour cet indicateur, vu sa grande saisonnalité (un des cinq indicateurs désaisonnalisés manuellement par l'IdQ). Bon an mal an, le nombre de travailleurs en attente d'un rappel est à son minimum durant les mois d'été, et à son maximum pendant les mois d'hiver.

Graphique 8

Taux de sous-utilisation de la main-d'œuvre: proportion des travailleurs découragés, en attente d'un rappel et à temps partiel qui voudraient travailler à temps plein*

(% de la population active)



*Les données de ce graphique ne sont pas désaisonnalisées, mais elles le sont lors du calcul de l'indice « vigueur du marché du travail ».

Source : Statistique Canada, tableau 282-0085.

Taux d'activité

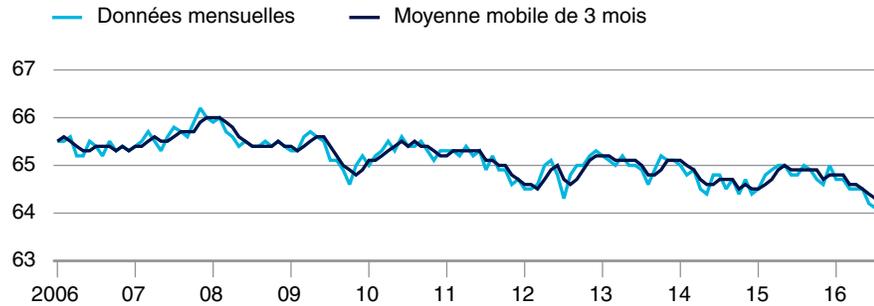
$$\text{Taux d'activité} = \frac{\text{Population active}}{\text{Personnes âgées de 15 ans et plus}} \times 100$$

La population du Québec vieillit. Cela se répercutera de plus en plus sur le taux d'activité dans la province, soit sur la proportion des 15 ans et plus qui travaillent ou qui cherchent un emploi. À l'été 2016, l'indicateur du taux d'activité était à un creux en plus de 10 ans (64 %) et ses perspectives d'amélioration étaient limitées (voir graphique 9). La dernière fois qu'il a atteint un niveau aussi bas, c'était en 2001, alors que le taux d'activité des femmes – maintenant supérieur à 60 % – n'était que de 57,4 %. Puisque l'arrivée massive des femmes sur le marché du travail ne peut se faire qu'une fois, il y a peu de raisons de croire que le taux d'activité global augmentera de façon notable avant plusieurs années.

Graphique 9

Taux d'activité de la population au Québec

(% de la population de plus de 15 ans)



Source : Statistique Canada, tableau 282-0087.

En d'autres mots, le taux de participation des hommes est passé pour la première fois sous la barre des 68 % (67,7 %) en juillet 2016, ce qui donne un bon indice du poids des pressions démographiques qui seront difficilement compensées. Bien qu'il soit principalement tributaire de la démographie, cet indicateur peut être utilisé de façon appropriée pour juger de la vigueur du marché du travail.

Indicateurs relatifs à la qualité des emplois

Croissance de l'emploi à temps plein

Chaque mois, les données sur la création nette d'emplois sont fortement médiatisées. Pourtant, une dimension de cet indicateur est souvent laissée dans l'ombre : le nombre de nouveaux emplois à temps plein est très révélateur de la qualité des emplois créés. Par exemple, il est possible que la création nette d'emplois soit décevante, mais que l'emploi à temps plein dépasse les attentes.

Les emplois à temps plein contribuent à accroître le revenu disponible des ménages et les recettes gouvernementales d'une façon plus importante que les emplois à temps partiel. Ces derniers auront évidemment leur rôle à jouer dans une économie vieillissante, puisque bien de nouveaux retraités opteront pour un emploi à temps partiel afin

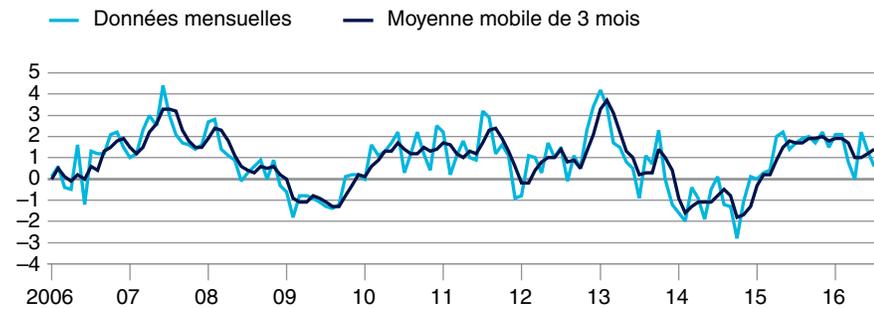
d'agréments leur retraite. Néanmoins, toutes choses étant égales par ailleurs, une meilleure croissance de l'emploi à temps plein témoigne d'un marché du travail offrant des emplois de meilleure qualité.

Au Québec, cet indicateur s'est considérablement apprécié au premier semestre de 2015, alors que la croissance soutenue oscillait autour de 2 % (voir graphique 10). Il a, depuis, passablement ralenti, mais demeure au-dessus de sa moyenne des 10 dernières années.

Graphique 10

Croissance de l'emploi à temps plein

(variation annuelle en %)



Source : Statistique Canada, tableau 282-0087.

Croissance de l'emploi dans les secteurs privé et public

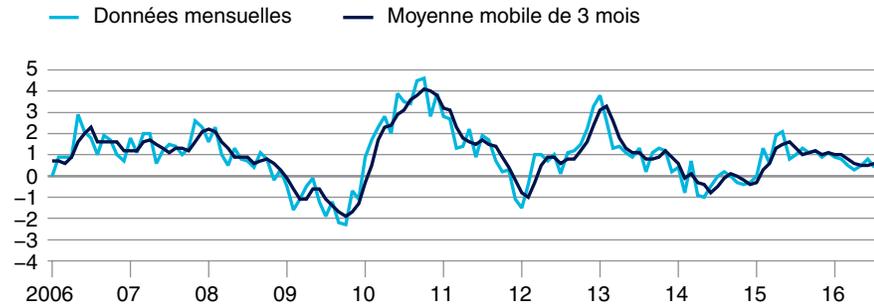
En plus des emplois à temps plein et à temps partiel, la répartition des emplois créés selon qu'ils le sont dans les secteurs privé ou public, ou encore qu'ils représentent un travail autonome peut fournir d'autres renseignements sur leur qualité. Les emplois dans les secteurs public et privé sont généralement considérés comme étant de meilleure qualité que le travail autonome.

À 0,5 % de croissance annuelle, l'évolution de l'emploi dans les secteurs privé et public (et également du secteur privé pris individuellement) est actuellement sous sa moyenne des 10 dernières années (1 %). En outre, son rythme a quelque peu ralenti ces derniers mois, comme le démontre le graphique 11.

Graphique 11

Croissance de l'emploi dans les secteurs privé et public

(variation annuelle en %)



Source : Statistique Canada, tableau 282-0089.

Croissance de l'emploi bien rémunéré

Une autre facette de la qualité des emplois créés est la rémunération offerte par ceux-ci. Une création nette de 10 000 emplois au salaire minimum, par exemple, n'est pas aussi souhaitable que celle de 10 000 emplois de services professionnels offrant une rémunération plus attrayante. Pour établir un indicateur tenant compte de cette dimension, l'IdQ a divisé les 16 industries du code SCIAN en deux catégories : la première regroupe les industries qui offrent un salaire moyen au-dessus du salaire québécois moyen, et la deuxième, celles offrant des salaires sous la moyenne provinciale en 2016.

Neuf industries, représentant 49 % des emplois totaux en 2016, étaient qualifiées de « bien rémunérées », soit :

1. la foresterie, la pêche, l'extraction minière et l'exploitation d'autres ressources naturelles,
2. les services publics,
3. la construction,
4. la fabrication,
5. le transport et l'entreposage,
6. la finance (incluant les assurances, les services immobiliers et de location),
7. les services professionnels, scientifiques et techniques,
8. les services d'enseignement,
9. les administrations publiques.

Les sept autres industries tombent dans la catégorie des emplois « moins bien rémunérés », soit :

1. l'agriculture,
2. le commerce de gros et de détail,
3. les services aux entreprises (incluant les services relatifs aux bâtiments et autres services de soutien),
4. les soins de santé et l'assistance sociale,
5. l'information, la culture et les loisirs,
6. les services d'hébergement,
7. les autres services (excluant ceux reliés à l'administration publique).

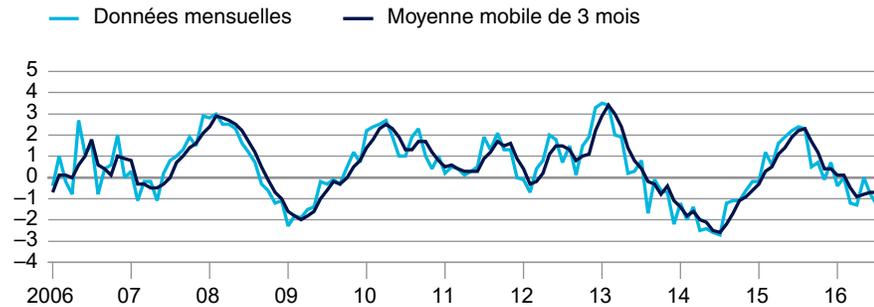
Cet indicateur demeure imparfait : un emploi créé en agriculture pourrait être plus rémunérateur que la moyenne provinciale, alors qu'un poste dans la fabrication, pourtant classé dans la catégorie bien rémunérée, pourrait être moins payant que la moyenne. Mais cette répartition demeure une approximation efficace dans la majorité des cas. La croissance de l'emploi bien rémunéré reste aussi le seul indicateur de notre indice composite qui tient compte de la composante industrielle de l'emploi au Québec.

Cet indicateur, qui enregistre un recul depuis la première moitié de 2015, présente un taux de décroissance avoisinant les 0,5 % (voir graphique 12). Ce rendement demeure toutefois moins mauvais que les -2,5 % atteints au deuxième trimestre de 2014.

Graphique 12

Croissance de l'emploi bien rémunéré

(variation annuelle en %)



Source : Statistique Canada, tableau 282-0088.

Croissance annuelle du salaire hebdomadaire nominal

Plus le marché de l'emploi est robuste, plus les pressions à la hausse sur les salaires devraient être importantes. Inversement, plus il y a de main-d'œuvre excédentaire au sein du marché du travail québécois, plus faibles seront les pressions s'exerçant sur les salaires. Dans une économie diversifiée comme celle du Québec, les augmentations salariales donnent aussi une indication de la qualité des emplois créés – au-delà de l'information fournie par l'indicateur « croissance de l'emploi bien rémunéré », qui porte exclusivement sur la composition sectorielle du marché du travail. Par exemple, si plus d'emplois mieux rémunérés que la moyenne sont créés, toutes choses étant égales par ailleurs, on assistera à une hausse du salaire moyen au Québec. Également, si plus d'emplois à temps plein sont créés comparativement à d'autres à temps partiel, on pourrait s'attendre à une hausse du salaire moyen.

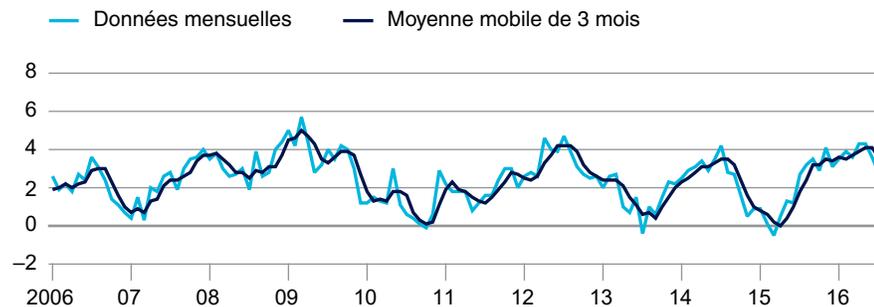
Affichant près de 4 % au cours de l'été 2016 (moyenne mobile), la croissance des salaires nominaux au Québec se trouve à l'un de ses plus hauts niveaux atteints en une décennie (moyenne : 2,4 %). En fait, durant cette période, l'accélération des salaires a été plus rapide seulement en 2009, alors que l'emploi plongeait à un creux cyclique (voir graphique 13). C'est un paradoxe souvent observé lors des ralentissements économiques. On assiste alors à une augmentation du salaire horaire moyen, non pas en raison des pressions inhérentes au marché du travail, mais bien parce que les employés avec moins d'ancienneté et moins bien rémunérés perdent souvent leur emploi en premier. Par conséquent, cela augmente artificiellement la moyenne salariale. Le fait que les salaires progressent maintenant à un rythme soutenu malgré l'actuelle croissance des emplois (bien que faible) est donc une bonne nouvelle à cet égard.

C'est également de bon augure pour les dépenses de consommation, puisque l'inflation continue d'osciller autour des 2 % et donc que les hausses salariales réelles sont de l'ordre de près de 2 %.

Graphique 13

Croissance annuelle du salaire hebdomadaire nominal*

(variation annuelle en %)



*Les données de ce graphique ne sont pas désaisonnalisées, mais elles le sont lors du calcul de l'indice « qualité des emplois ».

Source : Statistique Canada, tableau 282-0073.

Part des travailleurs à temps partiel involontaires

Certains s'inquiètent de la nature changeante de l'emploi dans un monde où le travail semble se segmenter davantage avec l'arrivée de services comme Uber et Airbnb. Ainsi, plusieurs personnes pourraient se retrouver avec des emplois à temps partiel, alors qu'elles préféreraient la sécurité financière qu'apporte un emploi à temps plein (en plus des avantages sociaux qui y sont associés).

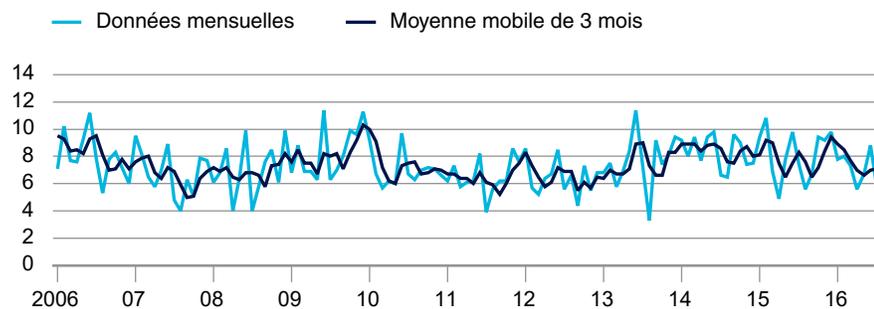
Il semble ainsi pertinent de considérer la part des travailleurs à temps partiel involontaires en proportion de tous les employés à temps partiel. Cet indicateur ressemble à bien des égards à celui de la sous-utilisation de la main-d'œuvre, mais il s'en différencie en calculant la proportion de travailleurs à temps partiel involontaires par rapport à leur nombre total dans une population qui sera de plus en plus encline à occuper de tels emplois. Bien que la population vieillissante soit appelée à privilégier de tels emplois, il ne faut pas perdre de vue que les salaires qu'ils rapportent sont insuffisants pour soutenir une famille dans une ville où le coût de la vie est particulièrement élevé. Il est donc important de minimiser le travail à temps partiel lorsqu'il n'est pas désiré.

En 2016 au Québec, le taux de travailleurs à temps partiel involontaires avoisine les 7 %, soit près de sa moyenne des 10 dernières années (voir graphique 14).

Graphique 14

Travailleurs à temps partiel involontaires : part des travailleurs à temps partiel qui préféreraient travailler à temps plein*

(%)



*Les données de ce graphique ne sont pas désaisonnalisées, mais elles le sont lors du calcul de l'indice « qualité des emplois ».

Sources : Statistique Canada, tableaux 282-0085 et 282-0087.

Au Québec, on a observé une forte hausse des emplois temporaires chez les 25 à 54 ans du début de la récession jusqu'en 2011.

Part des travailleurs temporaires de 25 à 54 ans

Un emploi est généralement considéré comme temporaire lorsqu'il se termine à une date prédéterminée, qui concorde parfois avec la date d'échéance d'un projet spécifique réalisé dans une industrie en particulier. La catégorie des travailleurs temporaires inclut également les emplois saisonniers, les emplois à forfait obtenus par l'entremise d'une agence de placement, ou tout autre emploi de nature temporaire.

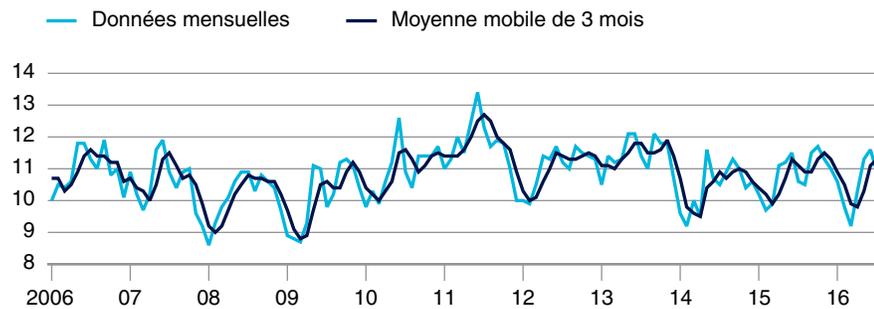
Une hausse de la part de ces emplois témoigne d'un manque de postes de qualité au sein de l'économie. Pour mesurer cet indicateur de façon adéquate, seule la population des 25 à 54 ans est considérée, puisqu'il arrive souvent que les 15 à 24 ans veuillent occuper de tels emplois pendant leurs études. De même, les 55 à 64 ans optent souvent pour des emplois temporaires de façon à prendre une retraite progressive. Les personnes âgées de 25 à 54 ans seraient donc généralement celles qui souhaitent le moins occuper des emplois temporaires.

Au Québec, on a observé une forte hausse des emplois temporaires chez les 25 à 54 ans du début de la récession jusqu'en 2011. En juillet 2016, leur part de l'emploi total se situait toutefois autour de sa moyenne des 10 dernières années, comme le montre le graphique 15.

Graphique 15

Travailleurs temporaires : part des 25 à 54 ans détenant un emploi considéré comme temporaire*

(%)



*Les données de ce graphique ne sont pas désaisonnalisées, mais elles le sont lors du calcul de l'indice « qualité des emplois ».

Source : Statistique Canada, tableau 282-0079.

Portrait exhaustif de la réalité du travail

En ajoutant au calcul du taux de chômage deux indices composites reposant chacun sur six différents indicateurs, le nouvel indice de l'emploi élaboré par l'IdQ permet de mieux capter les tendances du marché du travail. Il donne ainsi un portrait plus juste de la réalité et permet de mieux renseigner la population sur l'évolution et les tendances de l'emploi. Exempt de toute partisanerie, il permet également une analyse plus poussée de l'évolution du marché du travail, mettant en relief les forces et faiblesses de l'emploi au Québec.

Dites-nous ce que vous en pensez – évaluez cette publication.

www.conferenceboard.ca/e-Library/abstract.aspx?did=8255

ANNEXE A

Bibliographie

Bartlett, Randall. *One Indicator to Rule Them All – TD Labour Market Indicator Provides Balanced Snapshot of Job Conditions*, Groupe Banque TD, 2014, www.td.com/document/PDF/economics/special/Labour_Market_Indicator.pdf (consulté le 29 février 2016).

Réserve fédérale Banque de San Francisco, vidéo, www.frbsf.org/our-district/about/annual-report/annual-report-2015/redefining-labor-market/?utm_source=mailchimp&utm_medium=email&utm_campaign=annual-report-2015.

Tableau interactif de la Réserve fédérale d'Atlanta, www.frbatlanta.org/chcs/labormarket.aspx (consulté le 29 février 2016).

Thoma, Mark. « Reducing Long-Term Unemployment: Perfect is the Enemy of Good », *The Fiscal Times*, 19 avril 2016, www.thefiscaltimes.com/Columns/2016/04/19/Reducing-Long-Term-Unemployment-Perfect-Enemy-Good (consulté le 19 avril 2016).

Zmitrowicz, Konrad, et Mikael Khan. « Par-delà le taux de chômage : une évaluation en profondeur des marchés du travail canadien et américain depuis la Grande Récession », *Revue de la Banque du Canada*, printemps 2014, www.banqueducanada.ca/wp-content/uploads/2014/05/revue-bdc-printemps14-zmitrowicz.pdf (consulté le 29 février 2016).

ANNEXE B

Source des données

Données

Les données proviennent de Statistique Canada et sont publiées les premiers ou deuxièmes vendredis de chaque mois.

Les tableaux CANSIM de Statistique Canada utilisés sont les suivants : 282-0047, 282-0073, 282-0079, 282-0085, 282-0087, 282-0088, 282-0089.

Manipulation des données

Il convient tout d'abord de mentionner que chaque indicateur est pondéré selon une moyenne mobile des trois derniers mois. Cela signifie que pour le mois de juillet, par exemple, un poids égal est attribué aux valeurs de mai, juin et juillet. Ce choix de l'IdQ représente un compromis entre la volatilité des données provinciales (en n'attribuant qu'un poids de 33 % à la dernière observation), et la possibilité d'observer rapidement les revirements de tendance (en ne se tenant qu'à une moyenne de 3 mois, au lieu de 6 ou 12).

Indicateurs relatifs à la vigueur du marché de l'emploi

Taux de chômage : tableau 282-0087; moyenne des trois dernières observations mensuelles.

Taux d'emploi des 25 à 54 ans : tableau 282-0087; moyenne des trois dernières observations mensuelles.

Chômage de longue durée : tableau 282-0047; nombre de chômeurs depuis 27 semaines et plus divisé par l'ensemble des chômeurs; moyenne des trois dernières observations mensuelles.

Part de l'emploi du secteur privé : tableau 282-0089; nombre d'emplois dans le secteur privé divisé par le nombre total d'emplois au Québec; moyenne des trois dernières observations mensuelles.

Sous-utilisation de la main d'œuvre : tableau 282-0085; moyenne R8 des trois dernières observations mensuelles.

Taux d'activité : tableau 282-0087; moyenne des trois dernières observations mensuelles.

Indicateurs relatifs à la qualité des emplois

Croissance de l'emploi à temps plein : tableau 282-0087; croissance annuelle; moyenne des trois derniers mois.

Croissance de l'emploi dans les secteurs privé et public : tableau 282-0089; croissance annuelle; moyenne des trois derniers mois.

Croissance de l'emploi bien rémunéré : tableau 282-0088; croissance annuelle; moyenne des trois derniers mois.

Croissance du salaire hebdomadaire nominal : tableau 282-0073; croissance annuelle; moyenne des trois derniers mois.

Part des travailleurs à temps partiel involontaires : tableaux 282-0085 et 282-0087; nombre de travailleurs à temps partiel involontaires (R7-R6) divisé par le nombre total d'emplois au Québec; moyenne des trois derniers mois.

Part des travailleurs temporaires de 25 à 54 ans : tableau 282-0079; nombre des travailleurs temporaires divisé par le nombre total d'emplois au Québec chez les 25 à 54 ans; moyenne des trois dernières observations mensuelles.

La meilleure manière de prendre des décisions éclairées.

Vous avez besoin, dans le cadre de votre organisation, votre programme ou votre projet, d'une expertise dans les domaines de l'économie, du rendement organisationnel ou des politiques publiques? Faites appel à nous. Le Conference Board du Canada possède le savoir-faire et les connaissances qu'il vous faut pour prendre de meilleures décisions.

Services

Réseaux de cadres

Échangez des idées sur des enjeux stratégiques et nouez de nouvelles relations.

Bibliothèque virtuelle

Accédez à des analyses approfondies sur de multiples sujets, au moment où vous en avez le plus besoin.

L'Institut Niagara

Formez les dirigeants de demain en profitant de nos programmes de perfectionnement interactifs et mobilisateurs.

The Directors College

Découvrez l'illustre programme canadien de formation des administrateurs reconnu par les universités.

Recherches sur mesure

Profitez de nos compétences en recherche afin de répondre aux questions qui vous intéressent tout particulièrement.

Solutions sur mesure

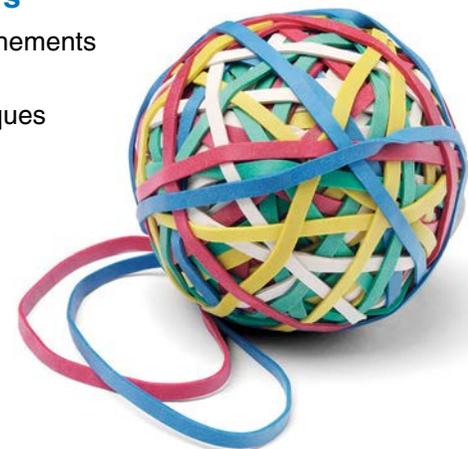
Aidez votre organisation à relever ses défis et à améliorer son rendement.

Banque de données virtuelle

Suivez de près les grandes tendances économiques.

Conférences, séminaires, webinaires et ateliers

Inspirez-vous des enseignements d'experts de l'industrie et d'organisations aux pratiques exemplaires.



Le Conference Board
du Canada

The Conference Board
of Canada

conferenceboard.ca



3000, chemin de la Côte-Sainte-Catherine
4^e étage, bur. 4.311
Montréal (Québec) H3T 2A7
Tél. : 514-340-6449

institutduquebec.ca



Un partenariat entre



HEC MONTRÉAL

PUBLICATION 8255 | 8256
PRIX : gratuit